

LIEU	Foyer de la salle polyvalente, Tolochenaz	
DATE, HORAIRE	7 avril 2022, à 19h30	
ORDRE DU JOUR	<ol style="list-style-type: none">1. Introduction2. Présentation APE-Vaud3. Présentation des quarts4. Quart-parents - élections5. Election Président/e, Vice-Président/e et secrétaire6. Point urgent – validation des demi-journées de congé octroyées par le Conseil d'Etablissement (législature 2021-2026)7. Prochaine séance8. Divers et questions	
ORGANISATION DE LA SEANCE	M. Vincent Hacker – Directeur administratif Asime et Mme Sylvie Ciana – Comité de direction Asime	
PARTICIPANTS PRESENTS	<p>Candidats pour le quart parents Mme Rosalie Cosandey (Morges-Est) Mme Maud Guye-Vuillème (Morges-Est) M. Marc Audard (Morges-Est) M. Emanuele Leoni (Morges-Est) M. Philippe Sulliger (Morges-Est)</p> <p>M. David Goetschmann (Morges-Ouest) M. Fabrizio Grosso (Morges-Ouest)</p> <p>Mme Catherine Bauer (Beausobre)</p> <p>Les professionnels de l'école Mme Myriam Corthésy, Directrice Morges-Est Mme Chloé Vecten, enseignante Morges-Est</p> <p>M. Fabien Descoedres, Directeur Morges-Ouest M. Thomas Berset, enseignant Morges-Ouest</p> <p>M. Cyril Mignot, Directeur Beausobre M. Yannick Maury, enseignant Beausobre</p>	<p>La société civile Mme Valérie Wehrli-Schenk – APE Vufflens-le-Château Mme Anetta Christinat – APE Echichens Dr. Claude-André Mayor, médecin scolaire M. Anthony Vieira - AJEMA</p> <p>Les autorités Mme Sylvie Ciana, Comité de Direction Mme Jessica Crisci, Conseil intercommunal Mme Martine Gloor-Chassot, Conseil intercommunal M. Jean-Jacques Aubert, Conseil intercommunal</p> <p>Autres intervenants Mme Van Mullem, Directrice APE – Vaud M. Vincent Hacker, Directeur administratif asime</p>
PARTICIPANTS EXCUSES/ABSENTS	M. Nicolas Mercier, candidat quart-parents M. Julien Besuchet, autorités M. Vincent Jaques, autorités M. Klink, Cirque Coquin	
REDACTRICE DU PROCES-VERBAL	Mme Céline Pillay	

	1. Introduction		
Mme Ciana	<p>Mme Ciana accueille et remercie l'assistance de leur présence à l'assemblée constitutive du CET.</p> <p>Elle informe les personnes présentes qu'elle présidera la séance jusqu'à l'élection du/de la Président/e ceci afin d'assurer le bon déroulement de la soirée.</p> <p>Mme Ciana présente M. Hacker et se présente elle-même à l'assemblée. Elle présente Mme Pillay qui prendra le PV de la séance jusqu'à l'élection du/de la secrétaire.</p> <p>Mme Ciana fait un récapitulatif du CET et des quatre quarts. Elle met en avant que le CET n'est pas là pour révolutionner le système scolaire mais pour veiller à ce que l'école puisse s'adapter au mieux aux besoins des élèves et des familles.</p> <p>Ces séances doivent privilégier la communication, l'échange et la discussion.</p>		
	2. Présentation APE - Vaud		
Mme Van Mullem, Présidente APE Vaud	<p>Le discours de Mme Van Mullem s'adresse principalement aux parents. Elle les informe qu'elle est à disposition afin de les aider à mettre en place un moyen d'échange avec les autres parents. Elle précise que souvent les représentants du quart-parents arrivent avec une réalité très personnelle mais qu'ils sont là pour représenter l'ensemble des parents.</p> <p>Pour y arriver les élus du quart-parents doivent organiser une rencontre avec les autres parents au moins une fois par an.</p> <p>Mme Van Mullem propose différentes façons d'y parvenir en entrant en contact soit via l'école, par courrier, par groupe Facebook ou autre.</p> <p>Elle propose aussi de regarder comment fonctionnent d'autres CET et de rencontrer d'autres parents qui en font partie.</p> <p>Elle reste à disposition de tous pour des conseils ou de l'aide au niveau de l'organisation.</p>		

	3. Présentation des quarts		
Mme Ciana	<p>Mme Ciana présente les personnes faisant parti des trois quarts ne nécessitant pas d'élection (organisation, autorités, école).</p> <p>Vous trouverez la liste des personnes en début de PV sous « liste des participants ».</p> <p>Elle précise qu'il reste une place vacante pour le quart-organisation et encourage les personnes présentent à en parler autour d'elles.</p>		
	4. Election du quart-parents		
Mme Ciana	<p>Après que les candidats se soient présentés et aient développé leurs motivations, seuls les parents peuvent élire leurs représentants.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Seule personne se présentant pour Beausobre, Mme Catherine Bauer est élue d'office. - Les deux personnes présentes pour Morges-Ouest, M. David Goetschmann et M. Mario Fabrizio Grosso sont élus d'office. <p>Pour Morges-Est l'assemblée des parents doit procéder au vote afin de départager les 5 personnes qui se présentent.</p> <p>M. Hacker, Mme Ciana et Mme Pillay procèdent au dépouillement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Maud Guye-Vuillème et M. Emanuele Leoni, ayant reçus chacun 5 voix, soit la majorité absolue, sont élus. <p>Mme Ciana informe que les personnes non-élues seront enregistrées sur la liste des viennent-en-suite. Le CET prendra contact avec eux si quelqu'un se désiste, déménage ou si leur enfant quitte la scolarité obligatoire afin de le remplacer au sein du CET.</p>		
	5. Election Président/e, Vice-Président/e et secrétaire		
Mme Ciana	<p>Mme Sylvie Ciana demande s'il y a des personnes volontaires pour le poste de Président/e. Elle est la seule à se présenter, elle est donc élue.</p> <p>Seule Mme Martine Gloor-Chassot se porte volontaire pour le poste de Vice-Présidente, elle est donc élue.</p>		

	Seule Mme Céline Pillay se présente pour le poste de secrétaire, elle est donc élue.		
	6. Point urgent – validation des deux demi-journées de congé		
Mme Ciana	Les séances du CET n'ont pas pu se tenir depuis très longtemps, de ce fait les directeurs des écoles avaient déjà pris l'initiative de communiquer aux parents et autres responsables d'APE, etc, les dates de ces 2 demi-journées pour 2022. Il est décidé, dans un 1 ^{er} temps, de valider d'office la demi-journée du 25 mai. Toutefois, cette décision ne sera valable que pour l'année 2022 et sera soumise au vote pour les autres années de la législature.		
	7. Prochaine séance		
Mme Ciana Dr. Mayor	La prochaine séance est fixée au 5 mai 2022. Le lieu et l'horaire de la séance reste à définir, cependant nous souhaiterions qu'elle se déroule à Tolochenaz si nous recevons l'accord de la commune et que la salle est libre. Le Dr. Mayor rappelle que les séances sont publiques et que tout le monde doit pouvoir y assister. Le comité fera donc le nécessaire afin que la date et le lieu où se déroulera l'assemblée soient accessibles sur internet ou autre moyen de communication à définir.		
	8. Divers et questions		
M. Descoedres	M. Descoedres propose que la salle soit disposée en cercle lors des prochaines séances afin que tout le monde puisse se voir et favoriser les échanges.		
	9. Clôture de la séance		
Mme Ciana	Mme Ciana clôture la séance, remercie l'assemblée et invite les personnes présentes à partager un moment convivial autour d'un verre.		

Distribution : A tous les participants
ASIME
CODIR ASIME

Le 11 février 2022

Pour le Conseil d'établissement



Sylvie Ciana
Présidente



Céline Pillay
Secrétaire